

Edito

L'Innovation pour répondre aux défis académiques

L'Académie de Nice s'est dotée d'un Projet académique (2010-2014) visant à décliner les objectifs nationaux selon ses spécificités et ses besoins locaux. Les indicateurs ont montré que les niveaux de formation étaient inférieurs à la moyenne nationale alors que les conditions sociales, économiques et culturelles y sont jugées « sensiblement supérieures » (« chiffres-clés », « données essentielles », « indicateurs régionaux » et « indicateurs de performance » sont accessibles sur le site de l'académie). Quatre défis fixent les priorités et orientent les actions à mener:

-le défi 1, « une pédagogie individualisée », pour rattraper le retard constaté dans la prise en charge de la difficulté scolaire.

-le défi 2, « des parcours scolaires réussis », pour améliorer la fluidité des passages entre les degrés et réduire le taux de redoublement et d'abandons en 2nde, jugé assez important.

-le défi 3, « des élèves responsables et autonomes », en réponse aux mutations sociales et familiales, phénomène général mais très sensible dans une région aux forts contrastes, socio-économiques, géographiques et démographiques.

-le défi 4, « une école ouverte à l'art, la culture et l'international », porté par la diversité du patrimoine régional et la situation géographique de l'académie, attractive, ouverte sur l'extérieur mais aussi lieu de passage.

Il s'agit donc de prendre en compte tout à la fois une réalité régionale, fruit d'une histoire et d'un ancrage géographique, et des évolutions plus larges qui touchent l'ensemble de la société, pour poursuivre les objectifs fixés par l'institution. La circulaire de préparation de la rentrée 2011, (BO du 5 mai), rappelle qu' « améliorer les acquis des élèves significativement et durablement à tous les niveaux de la scolarité », est l'objectif « naturel » pour « chacun des acteurs de l'Ecole », un objectif « crucial » étant donné « la performance » jugée « moyenne de notre système éducatif » et les « écarts importants entre les élèves, déterminés par le cadre social et culturel ». En somme, il s'agit d'œuvrer à des actions qui, portées par un objectif général, vont trouver leur efficacité dans la réponse adaptée qu'elles apportent à des spécificités et des difficultés avérées.

Mais il s'agit aussi de prendre en compte les difficultés et la singularité de chaque élève dans la poursuite de l'objectif collectif, l'acquisition d'un socle commun, tant de connaissances que de compétences. Il faut donc adapter les pratiques pédagogiques aux besoins et aux compétences des élèves ainsi qu'imaginer des actions leur permettant, qu'ils aient des besoins éducatifs particuliers, qu'ils soient en difficulté, en risque de rupture scolaire ou même dans une réussite qui les isole, de trouver un sens à leurs apprentissages, d'accéder à une formation et de trouver une place dans l'Ecole et à terme dans la société, bref d'entrer dans une démarche d'autonomie et de réussite. L'expérimentation et l'innovation sont ici des recours précieux en ce qu'elles visent savoirs et compétences par des projets et des contrats singuliers, au plus près des situations particulières et individuelles. Leur place est désormais centrale dans l'institution en ce qu'elles participent de l'évolution du système éducatif à des fins d'efficacité, c'est-à-dire la réussite de chaque élève (dans cette perspective le programme des Journées de l'Innovation tenues à l'Unesco les 31 mai et 1^{er} juin est consultable à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/cid55679/les-journees-innovation-unesco-mai-1er-juin-2011.html>

Les actions innovantes que vous trouverez présentées ci-dessous s'inscrivent dans les objectifs généraux déclinés dans les défis académiques. Inscrites dans un contexte spécifique elles apportent des réponses originales aux difficultés et aux besoins des élèves auxquels elles s'adressent. Bonne lecture !

La rédaction

Claude Stromboni, Coordinatrice du PASIE, IA-IPR de Sciences Physiques
Frédérique Cauchi-Bianchi, IA-IPR Lettres
Pavlina Damascopoulos, conseillère PASIE
Laurent Brunetto, conseiller PASIE



« Le dispositif d'aide en classe de sixième au collège Joliot-Curie de Carqueiranne »

Un nouveau dispositif d'aide aux élèves de sixième en grande difficulté en français et/ ou mathématiques a été mis en place au collège Joliot-Curie depuis la rentrée 2009.

Deux constats ont abouti à sa création. Tout d'abord, le fonctionnement du PPRE « classique » s'est avéré peu efficace. En effet, les heures utilisées jusqu'alors pour le PPRE étaient ajoutées à l'emploi du temps de l'élève, souvent placées en fin de journée ; parfois, il s'agissait d'heures quinzaines. Cela entraînait un fort absentéisme et une faible motivation des élèves concernés. De plus, l'expérience du dispositif Palier dans lequel des élèves de 3e sont accueillis depuis la rentrée 2008 au collège de Carqueiranne connaissent des difficultés depuis leur entrée en sixième, faute d'aide adaptée, leurs lacunes n'ont fait que s'aggraver et ont conduit à une démotivation grandissante et à leur échec scolaire. Il a semblé très important de repérer et d'aider ces élèves le plus tôt possible, donc dès la sixième.

Deux professeurs coordonnateurs, l'un en français, l'autre en mathématiques ont assuré le lien entre l'équipe pédagogique et les parents lorsque cela a été nécessaire. Ils ont pris en charge les divers documents (fiche contrat, fiche liaison, questionnaires proposés aux parents et aux enfants afin d'évaluer le projet).

Dès la troisième semaine de septembre, les élèves en grande difficulté en français et mathématiques ont été repérés grâce à un test. Les livrets de compétences des écoles primaires ont également été consultés. Les parents ont alors été convoqués la semaine suivante et ont signé un contrat engageant l'élève et sa famille. Un emploi du temps aménagé a été mis en place: lors d'une heure de français et/ou de mathématiques figurant dans l'emploi du temps de la classe, l'élève bénéficiant du dispositif a été envoyé dans une autre salle afin de bénéficier d'aide personnalisée en compagnie d'un autre professeur. Le « professeur d'aide » assure un cours en effectif très réduit (3 à 8 élèves) ; il travaille en lien avec le professeur de la classe et s'adapte aux difficultés de chaque élève. Une fiche de suivi individuelle, complétée chaque séance par le professeur, est signée chaque semaine par les parents. Y figurent : le travail éventuellement proposé par le professeur de la classe, le contenu de la séance d'aide, un bilan et d'éventuels conseils pour les parents. Cette fiche permet la liaison entre les différents acteurs : parents, élève, professeur de la classe, professeur du dispositif d'aide, professeur principal. Une rubrique « dispositif d'aide » figurant sur le bulletin permet au professeur de mettre en évidence les évolutions de l'élève, sans évaluation chiffrée mais à travers un commentaire.

En moyenne, chaque année, une cinquantaine d'élèves bénéficient du projet. Les parents, les élèves et la plupart des professeurs sont très satisfaits de ce mode de fonctionnement. Un questionnaire auprès des parents indique que ce dispositif d'aide permet des progrès dans les résultats (pour 86 % des familles interrogées) ; dans la confiance en soi (82%) ; dans l'envie d'aller à l'école (61 %) et dans l'autonomie au travail (64%). Les résultats chiffrés de ces élèves ainsi que différents indicateurs attestent des effets positifs de ce dispositif.

A la rentrée prochaine, après accord des parents, les élèves repérés comme étant les plus en difficulté scolaire seront regroupés dans une même classe de cinquième de manière à permettre un cursus progressif mais continu, un apprentissage à modalités particulières, avec une équipe de professeurs tous volontaires et engagés.

Mme Girardet Laurence, professeur de Lettres modernes et Mlle Dufour Estelle, professeur de Mathématiques, coordonnatrices du projet.

Dispositif Collectif d'Alternance en 3^{ème} au Collège Gérard Philippe de Cannes :

Le collège Gérard Philippe a expérimenté le regroupement au sein d'une même classe de l'ensemble des élèves en parcours individualisé d'alternance. Cette décision fait suite à trois années de gestion de ces élèves au sein de l'ensemble des classes, avec la difficulté d'intégrer ces élèves aux objectifs généraux de 3^{ème}. Les élèves présentaient d'énormes difficultés lors des retours de stage, qui étaient vécus comme des échappatoires à l'école. Les enseignants en charge rencontraient d'énormes difficultés à insérer ces 2/3 élèves au sein de la classe et dans un projet scolaire.

Les objectifs motivant la création de ce projet étaient tout d'abord de pouvoir réellement travailler avec les élèves sur la construction d'un projet d'orientation sous-tendu par des apprentissages scolaires. Le principal était de donner du sens aux périodes en classe pour abandonner certains comportements de démotivation, de perturbation du cours ou encore d'absentéisme.

Ce dispositif a ciblé les élèves:

- ✓ en difficulté persistante dans les apprentissages fondamentaux, en risque ou début de décrochage
- ✓ présentant une volonté de rompre le plus vite possible avec le cursus ordinaire de formation sous statut scolaire
- ✓ âgés d'au moins 15 ans dans l'année civile d'entrée en 3^{ème} (1995) (possibilité d'exceptions ciblées)

Au préalable, un accord écrit des familles et de l'élève sur un Contrat Pédagogique en parcours individualisé a été signé en juin 2010.

Les deux buts à atteindre en fin d'année sont l'obtention du DNB Pro et une orientation choisie en voie professionnelle. En ce sens, la construction du projet d'orientation a été centrale dans l'adhésion des élèves à la structure. Il fallait, pour beaucoup, passer d'une orientation rêvée ou fantasmée vers un apprentissage idéal à un projet d'orientation en adéquation avec leurs souhaits et leurs capacités réelles.

Pour cela l'équipe pédagogique, en se fondant sur le document de cadrage des dispositifs alternance en collège, s'est fixé quatre objectifs à atteindre pour les élèves :

- ✓ **Redonner le goût des études et de la réussite** à des collégiens en « échec scolaire », qui ont une image négative d'eux-mêmes, par des méthodes pédagogiques adaptées.
- ✓ Préparer un **accès à un parcours de qualification**, un CAP ou un BAC Pro en alternance ou en LEP
- ✓ Viser l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences pour chaque élève concerné avant sa sortie du Collège, et l'obtention du **DNB Pro**
- ✓ **Aider** les élèves à se construire une représentation des métiers qui facilitera les **choix d'orientation** et de formation qu'ils devront formuler à l'issue de leur scolarité obligatoire.

Par ailleurs le regroupement de ces élèves au sein d'une classe présente l'avantage

- ✓ de réduire l'**hétérogénéité extrême** de certaines classes en 3^{ème}
- ✓ **d'apaiser certaines situations** qui finissent par empêcher le cours de se dérouler normalement
- ✓ de **remplir la mission du collège**, en différenciant les parcours et individualisant les enseignements aux élèves en grande difficulté.

Concernant l'organisation générale de la structure, la classe a regroupé 16 élèves avec une équipe d'enseignants volontaires. Chaque élève a passé 20% de l'année en stage, 20% en demi-groupe au collège et 60% en classe entière. Globalement deux périodes d'alternance hebdomadaire, avec 1 semaine en stage et 1 semaine au collège, ont été organisées des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël et des vacances de février aux vacances de Pâques.

Le professeur principal a visité chacun des élèves sur les lieux de stage afin de faire le lien entre le projet scolaire et le vécu professionnel du jeune.

Un lien tout particulier avec les familles a été établi à travers quatre rencontres :

- ✓ en fin de quatrième pour la signature du contrat
- ✓ au milieu du 1^{er} trimestre afin de vérifier l'implication effective de l'élève (respect du métier d'élève)
- ✓ lors de la remise des bulletins de premier trimestre
- ✓ lors de la remise des bulletins du second trimestre.

Pour certains élèves très en difficulté ou lors de phases de démotivation importante un contact quasi-mensuel a été effectif.

De nombreuses adaptations pédagogiques de la part de l'équipe (heure de vie de classe obligatoire, projet TICE, travail disciplinaire..), la désignation de professeurs référents, le partage d'une démarche d'enseignement commune basée sur le droit à l'erreur et l'accompagnement de la réussite des élèves ont permis d'organiser au mieux la première année de ce projet. A l'heure du premier bilan plusieurs points positifs apparaissent :

- ✓ Un apaisement du rapport des élèves avec l'institution (seulement 3 élèves sur 17 concernés par des rapports là où la majorité du groupe les accumulait en 4^{ème})
- ✓ Une assiduité globalement en hausse malgré des périodes plus difficiles
- ✓ Une confiance en l'école retrouvée de la part des familles (très peu de discours discordants entre famille et établissement)
- ✓ Un vécu en stage et un retour des patrons en entreprise très positif voire surpris par le sérieux affiché par les stagiaires de collège.
- ✓ Un travail en classe globalement satisfaisant pour les 2/3 du groupe
- ✓ Une validation plus importante des capacités du socle commun là où certains auraient été en échec.

Bien évidemment plusieurs points restent à améliorer pour la seconde année :

- ✓ Augmenter le niveau de sortie des élèves par un travail personnel plus important
- ✓ Redonner confiance dans leurs capacités pour viser (en se donnant les moyens) plus haut en termes d'orientation. Ne pas avoir peur de l'échec en LEP.

Pour conclure, tous les projets tentés nécessitent de nombreux ajustements d'année en année. Les notions d'équipe volontaire, de lien avec les familles et d'accompagnement de l'élève au sein de ses structures semblent être les bases de ces projets. Finalement, lorsque la dynamique du groupe classe fonctionne, toutes les parties se retrouvent gagnantes.

M.Varini, Professeur d'EPS, Responsable du dispositif collectif d'alternance en 3ème au Collège G.Philipe



Projet Tribunal « Le collège, la loi, ... et moi ! »

Le collège Vernier accueille des élèves de catégories socioprofessionnelles défavorisées et issus de nombreuses nationalités. Ces élèves ont souvent recours à la violence verbale ou physique pour gérer leurs conflits, certains reproduisent ce qu'ils voient, d'autres « n'ont pas les mots » pour dire leur désaccord et trouvent un autre moyen d'expression. De plus, ces élèves ont une très mauvaise opinion de la justice et de ses représentants, et pensent souvent qu'ils doivent régler leurs histoires eux-mêmes.

Afin de tenter d'améliorer le climat de l'établissement en impliquant les élèves dans un projet où ils deviendraient des acteurs qui réfléchissent à la justice et à leurs actes, dès 2010, une action citoyenne a été initiée. Ce test donnant des résultats encourageants, nous avons décidé de mettre en place dès la rentrée de septembre 2010, un projet citoyen, appelé « le collège, la loi, ... et moi », dans une classe de 4^{ème} regroupant des élèves en difficulté sur le plan scolaire ou celui du comportement. Réunis une heure par quinzaine, en présence du professeur principal, 4 élèves méritants sont choisis pour constituer un « tribunal ». Tous les écarts au règlement intérieur sont listés par l'équipe pédagogique et soumis au jury. Le président de séance interroge les élèves cités, puis le reste de la classe ; demande l'avis des 2 juges et du greffier qui constituent le jury, avant de proposer une punition au reste de la classe. Aucune décision n'est prise sans l'accord du professeur principal qui veille à ce que les punitions soient justes.

De nombreuses personnes extérieures à la classe sont venues assister à nos séances : des professeurs, des CPE, des élèves d'autres classes, des membres de la vie scolaire, les éducateurs de rue spécialisés de PASSAJ (association *Montjoye*), la compagnie Miranda (venue présenter un procès pour mineur sous forme de pièce de théâtre), Marie-Thérèse Schmidt, présidente de l'association *Afrique et d'ailleurs droit, intégration et culture*.

Ces séances de tribunal constituent la base du projet, mais à cela s'ajoute un travail sur la justice avec le professeur d'histoire géographie (les différents tribunaux, les acteurs de la justice, la loi, ...), un travail sur le règlement intérieur...

Enfin, au mois de juin, une sortie au tribunal de grande instance de Nice permettra aux élèves de visiter les lieux, de rencontrer un magistrat, un avocat et un greffier, puis d'assister à une audience publique.

Nous avons plusieurs objectifs, visant à comprendre et apprendre le règlement intérieur et la loi afin de les respecter, à faire appliquer ces lois ou règlements en rendant les élèves acteurs, à faire diminuer les infractions ou fautes diverses, et à rétablir un climat de travail agréable.

Les séances sont attendues par les élèves, qui apprécient de pouvoir s'exprimer, se défendre ou demander des explications par rapport à une punition.

Amélie Descamps, professeur de Sciences de la Vie et de la Terre, Coordinatrice de l'action.



Cours le matin et activités sportives, artistiques ou culturelles, l'après-midi

Le collège La Marquissanne, établissement RAR, mène depuis plusieurs années une réflexion concernant l'aménagement des rythmes scolaires. Dès la rentrée 2009, une expérimentation visant un aménagement du rythme des classes de 6e a été lancée, c'est donc naturellement que le collège a répondu favorablement à l'expérimentation nationale « cours le matin et activités sportives, artistiques ou culturelle, l'après-midi », cette fois pour ses classes de 5^e.

Les objectifs éducatifs étaient d'inscrire l'établissement dans une logique de réussite scolaire pour tous les élèves en offrant, aux élèves et aux familles les plus en difficulté, la possibilité d'accroître leur épanouissement et leur appétence scolaire (axe II du projet d'établissement « mieux apprendre au collège »). Il ne s'agit donc pas de former de futurs artistes ou de futurs sportifs de haut niveau, mais bien de sensibiliser nos élèves aux valeurs communes aux Arts, au Sport et à l'Ecole afin de favoriser l'autonomie, la responsabilité, le respect de soi et des autres, l'esprit d'équipe, la solidarité, mais aussi l'assiduité, le sens de l'effort, voire du dépassement de soi, la rigueur et la loyauté.

Quatre divisions sont concernées soit une centaine d'élèves, soient trois classes à dominante sportive et une classe à dominante artistique et culturelle. Les cours d'enseignements généraux sont dispensés les matins entre 8h00 et 12h00. L'Education Physique et Sportive est enseignée sur une après-midi, l'éducation musicale et les arts plastiques sur une autre après-midi, le mercredi après-midi reste consacré à l'Union Nationale du Sport Scolaire. Il reste donc pour chaque classe, deux après-midi par semaine, pour des activités sportives artistiques ou culturelles. Les horaires et les contenus d'enseignement sont strictement identiques à ceux des autres classes de cinquième.

La gageure du dispositif résidait à proposer aux élèves des activités nouvelles, non pratiquées jusque là en cours, tout en tenant compte des installations sportives et de l'encadrement disponibles : judo, boxe, rugby, kayak, échecs pour les activités sportives, mais aussi une véritable éducation à la santé et des visites de musées, théâtre avec une résidence de trois semaines de la troupe *Attention Fragile*, en partenariat le Pôle Jeune Public des Comoni, musique de chambre (résidence et organisation de deux concerts du quatuor à cordes *Parisii* avec le festival de musique de Toulon et sa région), arts graphiques (résidence de Bruno Allain, écrivain, comédien et plasticien), opéra (création d'une pièce musicale pour enfants qui sera jouée dans l'auditorium du Conservatoire National de Région).

Un bilan peut être dressé dans la mesure où cette expérimentation a été suivie et évaluée par un comité de pilotage. S'il est encore trop tôt pour apprécier une éventuelle amélioration des résultats scolaires, il apparaît très nettement que ces résultats ne se sont pas effondrés, ils se sont maintenus au niveau de la fin de 6^{ème}. Les taux de punitions et de sanctions concernant ce niveau de classe ont sensiblement baissé comparativement aux années antérieures. Les élèves et les familles ont répondu à un questionnaire, élaboré par le collège, il apparaît que ce dispositif a été apprécié, même sur des activités que les enfants n'auraient pas choisies. Les élèves se sont investis dans des projets porteurs tels que le montage d'expositions, l'organisation matérielle des deux concerts publics du quatuor à cordes, la mise en scène et la réalisation du spectacle de fin d'année ou l'accueil et l'interview de personnalités du monde sportif ou culturel. Ils ont très nettement développé une attitude plus responsable et plus autonome au sein du collège.

Il est à noter que 90% d'entre eux ont obtenu le certificat de compétences « Prévention et Secours Civique de niveau 1 ».

Gérard LECA, Principal du collège La Marquissanne, Toulon



LA VISIOCONFERENCE AU COLLEGE JEAN FRANCO

Le collège Jean Franco, à Saint Etienne de Tinée, dispose d'une section sportive ski scolaire. Les 31 membres de cette section, répartis sur les quatre niveaux, sont régulièrement amenés à réaliser des stages dans le cadre de la pratique du ski sur des sites distants de l'établissement. Afin de leur permettre de concilier pratique sportive intensive et réussite scolaire des cours de rattrapage et des cours par visioconférence sont réalisés par une équipe de professeurs volontaires en éducation physique et sportive, mathématiques, histoire géographie, et français à destination des élèves des niveaux sixième, cinquième, quatrième et troisième

L'action s'inscrit dans la poursuite des objectifs académiques visant des parcours scolaire réussis, une pédagogie diversifiée et un développement du numérique (défi 2). Plus particulièrement pour l'établissement, ce projet vise à permettre aux élèves membres de la section de suivre une scolarité normale durant les stages de ski après les heures d'entraînement et de compétition et donc de ne pas prendre de retard dans leur scolarité. Les cours sont dispensés par visioconférence sur les lieux de stage après 16h 30. Les outils utilisés sont deux ordinateurs portables dotés de webcam, de deux enceintes externes, un vidéo projecteur et de micro d'ambiance. La communication est établie par l'intermédiaire de l'application Skype.

Pour l'année scolaire 2010 – 2011, la visioconférence a été principalement utilisée durant la phase d'entraînement à destination des élèves de la section sportive ski étude. Durant cette période, les enfants ont été amenés à suivre des stages d'entraînement sur glacier à Tignes. Ces derniers sont la continuité logique et nécessaire de l'entraînement effectué par les élèves de la section au sein de leurs clubs durant l'été. Chaque cours est enregistré. A titre d'exemple, il est possible de consulter un des cours qui a été réalisé lors du premier stage sur glacier avec les élèves de cinquième. (<http://www.youtube.com/watch?v=d-T7I2v-SGQ>)

Ce projet a nécessité de la part du responsable de la section une coordination de l'ensemble des acteurs afin d'optimiser son fonctionnement au sein du collège pour, d'une part, la mise en place d'un projet de formation professionnelle pour les enseignants souhaitant dispenser leurs cours par visioconférence, d'autre part, établir un planning des cours en visioconférence. Les enseignants assurant leurs cours par visioconférences l'ont fait dans le cadre d'heures de rattrapage scolaire.

Ce projet présente un intérêt indéniable. Tout d'abord, il favorise la continuité de la scolarité. Le suivi pédagogique n'est plus interrompu par les stages d'entraînement. Ensuite, il permet un traitement pédagogique immédiat et individualisé des difficultés de l'élève. Enfin, la visioconférence augmente l'investissement et l'intérêt des élèves pour le travail scolaire après les journées d'entraînement en raison de son caractère novateur et différent.

En développant ce projet depuis septembre 2007, le collège Jean Franco offre à ses élèves skieurs, lancés dans un cursus de formation de haut niveau, un panel de moyens innovants afin de leur faciliter le rattrapage scolaire par un soutien interactif et collaboratif par toute une équipe éducative. Il reste désormais à pérenniser ce projet en intégrant davantage de professeurs et l'élargir aux autres élèves.

M. Roux Floriant, professeur d'éducation physique et sportive et responsable de la section sportive ski du collège Jean Franco.



TREPLIN POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Cet ensemble d'actions s'inscrit depuis l'année scolaire 2008-2009 dans le cadre de la Charte de coopération de l'Académie de Nice entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur (février 2007), mais aussi dans le projet académique (défi n° 2 « Des parcours scolaires réussis ») et celui de l'établissement qui consacre 2 de ses axes à « la conduite de tous les élèves vers la réussite » et à « favoriser l'ouverture de l'établissement à l'international et à la culture » notamment avec un réseau culturel de proximité. Il a pour objectif de mettre en place un bassin d'éducation et de formation global du collège à l'enseignement supérieur en créant des liens étroits et féconds entre le collège et le lycée et entre celui-ci et les établissements d'enseignement supérieur du bassin mentonnais (campus de 1^{er} cycle « Moyen-Orient Méditerranée » de Sciences Po Paris, IUT Stid, Statistique et Informatique Décisionnelle, et Carrières sanitaires et sociales) et, plus largement, ceux de l'Académie de Nice. Ces liens sont des instruments pour créer la continuité du parcours individuel des élèves du lycée à l'enseignement supérieur, et pour élever le niveau de qualification des élèves.

Le premier objectif est atteint par la mise en place de plusieurs dispositifs à l'adresse de nos élèves des classes de 1ères et de terminales. Cela débute le 9 novembre 2010 par une présentation par B. El Ghoul, directeur du 1^{er} cycle « Moyen-Orient Méditerranée » de Sciences Po Paris et par l'inauguration de la « mini classe prépa » 2010-2011. La mise en place au lycée d'une demi-journée « Orientation et métiers », animée par des anciens élèves du lycée, étudiants venant de filières et de niveaux d'études variés (de la L1 au doctorat) et par des directeurs des établissements d'enseignement supérieur de Menton, permet à la fois de dédramatiser l'orientation (« *un échec peut être générateur de succès* » selon un ancien élève) et de sensibiliser nos élèves de manière efficace par leur proximité d'âge et la réalité des expériences des « anciens ». Certains « anciens » ont parrainé nos bacheliers 2010 lors de la soirée de remise des diplômes qui a suivi cette même après-midi. Une journée d'immersion d'élèves volontaires à l'IUT Stid et des visites d'établissements ou de centres de recherches universitaires complètent cette dimension. La venue pour la 4^{ème} année du photographe F. Ferranti est l'occasion pour lui de faire une conférence aux élèves, mais aussi cette année de travailler en amont avec des élèves de 1^{ère} ES sur ses propres photographies et de les sensibiliser à l'art visuel et donc à son métier.

Le second objectif s'inscrit dans une utilisation optimale des richesses humaines locales, nationales et internationales afin d'élever le niveau de qualification des élèves, mais au-delà de créer des conditions favorables à l'épanouissement de la curiosité humaine, que ce soit dans le cadre des « Curie d'Arts » (semaine culturelle du bassin d'enseignement mentonnais) ou de « L'Université de tous les savoirs » ou des relations privilégiées avec les établissements d'enseignement supérieur.

La mise en place de deux « mini classes prépa » gratuites pour nos élèves des classes de 1ères et de terminales est le dispositif le plus novateur. L'une est assurée par les étudiants du 1^{er} cycle de Sciences Po Paris en direction des élèves souhaitant passer l'« examen d'entrée » de cet établissement. L'autre est organisée au sein du lycée par un enseignant d'histoire-géographie pour préparer à l'épreuve d'histoire du concours des IEP de province. Ces deux classes concilient le soutien et l'excellence scolaires tout en créant une dynamique d'ambition pour nos élèves.

Incontestablement, ces actions ont permis de créer des liens entre le lycée et les établissements d'enseignement supérieur par le biais des responsables pédagogiques et des élèves-étudiants. L'exemple des relations établies avec le campus mentonnais de Sciences Po Paris est intéressant à cet égard : le lycée a été choisi pour participer à une enquête concernant les jeunes et les armées dirigée par A. Muxel du CEVIPOF (enquête effectuée le 27 janvier 2011) ; une de nos élèves de terminale L, ayant l'arabe en LV 2 et suivant cette formation par correspondance, a bénéficié de cours avec un étudiant de Sciences Po originaire du Maghreb. Mais cela a aussi permis de déclencher une véritable dynamique d'excellence et de faire sauter un verrou psychologique inconscient qui voulait que certaines formations dites d'élite ne soient pas à la portée de nos élèves.

M. Sitter Thibault Thierry, coordonnateur de l'action



La SEGPA du Collège Jean Rostand de DRAGUIGNAN

« Correspondance » artistique internationale

Le Collège Jean Rostand de Draguignan accueille 600 élèves de Draguignan et des communes environnantes dont 53 élèves en SEGPA. La plupart des élèves de SEGPA ont vécu des « expériences scolaires » assez négatives et difficiles. Ils ont un profond manque d'estime de soi et ils ont besoin d'être valorisés par leur travail, leur créativité et leur désir de réussir une œuvre collective.

L'art et la culture sont des moyens judicieux de réaliser nos objectifs qui sont d'apprendre aux élèves à devenir des citoyens du monde responsables et autonomes et leur permettre de s'ouvrir à l'art, à la culture et à l'international. Au niveau didactique, il s'agissait d'apprendre à s'organiser pour réaliser un projet collectif et le finaliser. Du point de vue pédagogique, nous souhaitons redonner confiance aux élèves en leur montrant de quoi ils étaient capables.

En 2009-2010, le PASIE avait soutenu notre projet autour du 20^{ème} anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant. Une manifestation avait été mise en place et montée en collaboration avec l'école polonaise spécialisée Janusk Korschak de MIELEC en Pologne et le GRETA de Draguignan. Les élèves de la SEGPA et de l'école polonaise de MIELEC avaient alors réalisé des productions plastiques de qualité autour des droits de l'enfant.

Forts de cette expérience enrichissante pour nos élèves, nous avons voulu poursuivre la « correspondance artistique » avec l'école spécialisée polonaise. En septembre 2010, les enseignants de MIELEC nous ont proposé de participer à un concours d'art visuel sur le thème de l'automne. Tous les élèves de SEGPA et les stagiaires du GRETA se sont investis pleinement. Ainsi la SEGPA du Collège Rostand a reçu le prix de l'établissement remis en décembre 2010 à MIELEC en Pologne. La barrière de la langue orale commençait à être franchie grâce à la richesse du langage universel et international de l'art visuel.

Volontairement tourné vers l'art contemporain, notre enseignement s'est attaché particulièrement cette année au **Land Art** lors de différentes sorties organisées en septembre et novembre 2010 et en mai 2011. Ce choix de l'art contemporain est rapidement devenu un moyen efficace et réfléchi de faire rentrer nos élèves dans l'art et la culture.

Ainsi un nouveau projet ambitieux a vu le jour pour continuer la « correspondance artistique » avec l'école polonaise. Les élèves de SEGPA, en particulier les 5^{èmes}, ont créé un concours international de photos de Land Art sur le thème « Nos régions ». Depuis janvier 2011, de l'écriture du règlement à l'organisation du gala de remise des prix, les élèves se sont investis sérieusement et intensément dans ce nouveau challenge. Les élèves de la SEGPA se sont partagé les nombreuses tâches et ils ont appris à s'organiser et à travailler ensemble pour réaliser un projet commun. Ils ont alors eu l'idée d'ouvrir le concours à des établissements de différentes régions de France et du monde. Pour cela les relations professionnelles des différents acteurs de ce projet ont permis d'étendre le panel de participants.

Afin de développer le projet, l'an prochain, les enseignants de la SEGPA souhaitent poursuivre cette « correspondance artistique » en l'intégrant encore davantage au Collège Jean Rostand par l'obtention d'une heure avec un professeur d'art visuel. Les élèves sont prêts à proposer un nouveau concours artistique et à participer à d'autres manifestations leur permettant de s'ouvrir à la culture internationale. Afin d'étendre leur ouverture culturelle, nous avons aussi proposé des sorties au théâtre au cours de l'année scolaire. Enfin, d'ici la fin de l'année scolaire nous allons visiter le MAMAC à Nice.

Tatiana Lethier, professeur des écoles spécialisée option F et coordonnatrice du projet



CAL « Culture, Arts et Langages »

Dès la rentrée 2007, notre établissement a mis en priorité, s'inscrivant dans un cadre académique et national, la réflexion sur la maîtrise de la langue et la revalorisation des études littéraires ainsi que la promotion de l'excellence relative à chacun. Dans notre jeune lycée, on constatait une dévalorisation progressive de la série L, choisie trop souvent par défaut, ainsi que, même chez les meilleurs élèves, une réticence à se projeter dans des cursus ambitieux. Après concertation, il a été décidé de proposer, dans le cadre de l'époque, une « option » en classe de Seconde, qui répondrait à cette situation, en offrant une ouverture culturelle ainsi qu'une formation privilégiée pour la classe de première L.

Le projet proposait un programme conçu par l'équipe pédagogique : une année organisée en trois séquences s'articulant avec les programmes traditionnels des disciplines concernées : Lettres (français ainsi que langues et cultures anciennes) – Culture artistique (la partie culturelle du programme d'arts plastiques de seconde, dispensée par le professeur de la discipline) – Histoire – Langues vivantes (Anglais ainsi qu'Allemand, Espagnol, Italien) – mais aussi Philosophie, l'approche de cette discipline dès la seconde permettant de mieux en appréhender les concepts en terminale et, pour les élèves s'engageant dans la voie littéraire en première, de mieux en saisir l'esprit. Il s'agissait de favoriser chez les élèves la construction et l'appropriation d'une culture solide par la mise en perspective des problématiques et enjeux du présent avec ceux du passé et à venir. Les trois séquences prévues à l'origine ont été reconduites, les thèmes choisis permettant à chaque discipline de trouver matière à réflexion tout en permettant un large choix de sujets et de supports, documents textuels, sites internet, presse, films, visites d'expositions, ... Sont traités, successivement au cours de l'année les thèmes suivants : *Mythe et Conte, Passion et raison, Morale, politique et rhétorique*. Cet enseignement optionnel visait à l'acquisition par les élèves de savoirs correspondant à chaque thème ainsi qu'à la maîtrise des différents langages, supports culturels et outils de communication passant par le verbe et l'image, en combinant approche théorique, recherche personnelle et travaux encadrés, individuels ou collectifs. En 2008-2009 puis en 2009-2010, l'horaire était de 4 heures hebdomadaires : 2 heures en Lettres et 2 heures réparties entre les autres disciplines.

En 2010-2011, cette « option » s'est adaptée à la réforme des lycées, et, en particulier, à la naissance des enseignements d'exploration, notamment *Littérature et société*. L'option est devenue facultative à raison d'1 heure en Lettres et 2 heures réparties entre les autres disciplines. Notons d'ailleurs que l'adaptation n'a pas concerné uniquement l'horaire. A l'occasion de cette adaptation, cette option a confirmé sa capacité à répondre au changement, et la transdisciplinarité fonctionne bien, grâce à un véritable travail commun de l'équipe pédagogique dont l'entente permet une circulation des contenus.

Les élèves établissent la connexion entre les disciplines, acquérant ainsi, au cours de l'année, une certaine capacité à relier les savoirs entre eux et à les mobiliser assez efficacement. Les effets positifs de cette ouverture intellectuelle, culturelle et artistique ont d'ailleurs été confirmés par les collègues accueillant ces élèves en 1^{ère}, aussi bien en lettres, qu'en histoire et en arts. Notons également une meilleure maîtrise des TICE, que les collègues encadrant ou évaluant les TPE ont pu remarquer.

